

# Transfert ou le prix du passage

## **E.N. LE GUERINEL**

Evron

Il serait sans doute judicieux de préciser et de limiter ce titre ambitieux. Mais, le terme de transfert, pourtant si courant dans la théorie et la pratique analytique, ne se laisse pas aisément définir.

Comme beaucoup d'autres termes employés par la psychanalyse (trauma, identification, psyché, oedipe), le terme de transfert trouve son origine dans un autre champ sémantique.

Avec sa pertinence habituelle, Littré nous indique qu'il s'agit d'abord de terme de finance et de commerce : "Acte par lequel on déclare transporter à un autre la propriété d'une rente sur l'état, d'une action, d'une marchandise en entrepôt."

Au second sens : "transfert - paiement, transfert - recette".

Au troisième sens : terme de bourse.

Enfin au quatrième sens : "se dit quelquefois, au lieu de transfèrement, en parlant de prisonniers".

En revanche le verbe transférer est défini comme "faire passer d'un lieu à un autre : transférer des reliques ; faire passer d'une ville à une autre le siège d'une autorité, d'une juridiction".

Freud va infléchir le sens de ce terme, et le sens va évoluer avec le développement de la théorie, mais il va rester ambigu pour ne pas dire confus.

Pour résumer à grands traits, voici ce qu'on peut en dire :

- D'une part le transfert est ce qui inaugure la relation thérapeutique, relation qui déborde largement le cadre de la cure analytique. Comme Freud le fera remarquer lui-même à propos des hystériques. Il en fera le moteur de la cure au point qu'il oppose les névroses de transfert aux névroses narcissiques. Elles sont caractérisées par une "capacité de transfert".

- D'autre part, la névrose de transfert désigne aussi pour Freud (1914), la nouvelle névrose constituée dans la cure dans laquelle la névrose clinique est censée se dissoudre.

Lacan, (1958) souligne, à juste titre, l'ambiguïté, pour ne pas dire la contradiction, qui apparaissent ainsi dans le fait d'employer le même terme pour désigner des choses aussi différentes.

Bien sûr Freud nous précise :

"Surmonter cette nouvelle névrose artificielle (la névrose de transfert), c'est supprimer la maladie engendrée par le traitement. Ces deux résultats vont de pair et, quand ils sont obtenus, notre tâche thérapeutique est terminée" (1916).

Dans tout cela, il n'est pas question de contre transfert, sauf peut-être, sous la forme (discrète) et iatrogène. "S'il y a une différence entre transfert et névrose de transfert, notion qui n'est pas claire dans Freud, elle n'est pas quantitative, écrit I. ROUBLEF... ce qu'on peut distinguer, ce sont des modalités du transfert, des modalités de structure".

Quant à la pratique, la question du transfert n'est pas moins troublante ! Qu'il s'agisse de l'homme aux loups "Freud le ravitaille, fait collecte pour lui, lui donne des séances gratuites, se comporte en fin de compte comme une mère nourricière".

Qu'il s'agisse du "cas d'Anna" (Freud), analysée par son père et devenant analyste elle-même, porte-parole et interprète de Freud, âgé et malade, dans les congrès. Péchés originels, à l'aube de l'histoire de la psychanalyse ? voire ! le lien transférentiel avec son analyste vivant ou mort est-il plus facile à rompre aujourd'hui ? Dans les sociétés, les écoles, les institutions et les groupes d'analystes le transfert ne continue-t-il pas à fonctionner comme une relation transférentielle ? - Relation à la théorie comme modèle, mais aussi comme dogme - Relation au groupe, comme objet de désir - Il serait trop long d'y insister.

Car si les individus-membres, analystes ou pas, meurent, les groupes demeurent. Ce sont justement dans les groupes que naissent les mythes, les rites, les lois, les interdits.

Freud, écrit en 1895 : "je suis moi-même singulièrement étonné de ce que les histoires de malades que j'écris se lisent comme des "nouvelles" et qu'elles sont dépourvues, pour ainsi dire, du caractère sérieux de la scientificité.

Ce qui ne leur enlève aucun intérêt pour ses découvertes de l'inconscient : ne reconnaîtra-t-il pas, à plusieurs reprises, qu'il a trouvé dans la littérature dans l'art, et dans les héros de l'antiquité, les sources de ses découvertes et les illustrations les plus parlantes de la théorie analytique !

Je n'aurai donc pas de scrupule à suivre la même voie et à regarder dans la direction du mythe pour parler du transfert. Non qu'il s'agisse d'y trouver une nouvelle conception théorique, ni un modèle épistémologique ; mais parce qu'on peut ainsi mettre en lumière les multiples facettes du transfert, comme on éclaire littéralement les peintures rupestres, découvrant de nouveaux traits et révélant des aspects cachés de la technique picturale de l'homme préhistorique.

On doit à Van Gennep l'expression fort employée aujourd'hui de "Rites de passage". Les rites de passage "sont destinés, dit-il, à écarter les dangers surnaturels que font courir à l'intéressé ou à la communauté entière le moment de suspens entre l'état ancien et l'état nouveau".

Naissance, puberté, mariage, mort sont marqués par des rites de passage dans les sociétés dites traditionnelles. Il n'en reste le plus souvent que des fragments ou des vestiges dans les sociétés dites modernes. A moins que certains de leurs membres ne s'inventent des formes de substitution aux anciens rites, comme s'il s'agissait de combler un vide insupportable devant le danger (bandes d'adolescents).

Que faut-il entendre par "dangers surnaturels" ? Sans doute les esprits qui menacent l'individu et le groupe dans ces périodes de fragilisation qui représente tout changement de statut, d'état, de lieu.

Sous des formes diverses les esprits apparaissent dans toutes les cultures et civilisations, comme des projections, mais aussi, des mises en forme de l'angoisse qui accompagne le changement.

L'initiation est la forme la plus connue des rites de passage qui concerne toute une classe d'âge qui passe d'un statut à un autre.

Mais il existe aussi des rites qui doivent être pratiqués lorsqu'il s'agit de la fondation d'une ville ou d'un village, ou du transfert l'un lieu à un autre.

Comment imaginer, en effet, qu'un changement si étroitement lié à un mythe (fondateur) puisse s'accomplir sans danger si le rite ne vient pas actualiser le mythe et le rendre efficace. Efficacité symbolique et réelle à la fois, liée au sacrifice et à l'interdit.

Il est impossible d'entrer ici dans le détail fort complexe et hautement élaboré des rites et des représentations qui les sous-tendent. Le mythe de la fondation de Rome nous en offre un exemple dans notre propre culture méditerranéenne.

Après des événements extraordinaires, les jumeaux Romulus et Rémus (fils du dieu Mars et de la fille de Numitor) abandonnés aux eaux du Tibre, miraculeusement nourris par une louve et élevés par des bergers, décident de fonder une ville, sur le mont Palatin, lieu où ils ont été sauvés. Un rêve décide qui donnera son nom à la ville. Romulus accomplit le rite de fondation : la tête voilée, (comme un prêtre) il trace, avec une charrue attelée d'une vache et d'un taureau blancs, un sillon qui dessine l'enceinte rectangulaire de la future cité. Nul ne peut la franchir sans sacrilège. Rémus qui saute par dessus est tué par son frère.

Chaque année en souvenir de cet événement, le peuple romain suivait en procession l'enceinte primitive de la ville.

Nous avons là tous les ingrédients du mythe fondateur :

- naissance merveilleuse du (ou des) héros ;
- le héros et son double (jumeau) ;
- l'espace du rêve et la divination ;
- le rite et le cérémonial ;
- l'interdit et la transgression ;
- le sacrifice et le meurtre.

Dans cet espace nouvellement conquis et désigné par les dieux, l'homme ne peut vivre et survivre que s'il est régi par des lois qui marquent les limites du permis et du défendu, mais surtout qui séparent le monde sauvage de la nature et le monde humain de la culture.

Le sacrifice d'un animal (ou d'un homme) et la construction d'un autel qu'on arrose du sang de la victime, sont le rite central et souvent secret qui assurent de la fécondité et permettent, avec l'accord des dieux, la survie dans ce nouveau lieu de vie, cité ou village.

Bien sûr, le prix à payer n'est pas toujours si élevé. Il y avait aussi un rite plus modeste, concernant un autre passage, celui de l'individu de la vie à la mort. On disposait sur la langue du mort une obole (demi denier) avant de l'ensevelir. Cette obole était destinée à payer le nautonnier Charon qui, dans sa barque, faisait traverser le styx à l'âme du défunt arrivant au séjour des morts. Faute de geste symbolique, il était condamné à errer pendant cent ans sans trouver le repos.

"Tout se paye si ce n'est la mort" écrivait Freud à propos des symptômes douloureux des hystériques. Mythes et rites de passage et de fondation s'accordent pour nous faire entendre que nul ne saurait s'y soustraire. Le tout est de payer le juste prix !